



FORMATION

# L'avocat et les procès criminels

SAMEDI 14 JUIN 2025 / 9H-17H  
INTERCONTINENTAL MARSEILLE - HÔTEL DIEU



## INTERVENANTS

- **Philippe Vouland**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale
- **Tom Bonnifay**, avocat au barreau de Marseille
- **Jeanne Chéenne**, présidente de chambre chargée des assises et de la Cour criminelle près la Cour d'appel de Douai
- **Olivier Leurent**, président du TJ de Marseille et ancien président de Cour d'assises près la Cour d'appel de Paris
- **Philippe Edmond-Mariette**, avocat au barreau de Fort-de-France
- **Anne Bouillon**, avocate au barreau de Nantes
- **Franck Boezec**, avocat au barreau de Nantes
- **Pascale Robert-Diard**, journaliste au journal Le Monde, chargée de la chronique judiciaire



## PUBLICS CONCERNÉS

### Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Préparer efficacement un procès criminel entre l'ordonnance de mise en accusation et l'audience
- Comprendre le point de vue des magistrats sur le rapport du président et la chronologie de l'audience
- Maîtriser les interactions avec les témoins
- Affiner sa plaidoirie en tenant compte des spécificités du procès criminel et du rôle des médias

## PROGRAMME

8H45 Accueil des participants  
9H00 Début de la formation

### Anticiper le procès

- Entre l'ordonnance de mise en accusation et le procès, que peut/doit faire l'avocat ?
- Comment s'emparer de la réunion préparatoire criminelle ?

### Le point de vue de deux magistrats

#### 1) Le rapport du président

- Analyse personnelle ou simple copié/collé de la décision de renvoi ?
- Faut-il réagir ? Quand et comment ?

#### 2) La chronologie de l'audience :

- Vrai ou faux enjeu ? Le choix de qui, la discussion de tous ?
- Exemple de graves incidents devant les Cours d'assises et les Cours criminelles
- Réflexions sur l'incident majeur : quitter la barre

**Regards croisés avec Philippe Vouland, François Saint-Pierre et Marie Burguburu**

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

### L'avocat face aux témoins

- Témoins factuels ou de personnalité, enquêteurs, experts : une approche à géométrie variable
- Doit-on connaître la réponse avant de poser une question ou peut-on « partir à l'aveugle » ?
- Quand et comment être offensif ?
- Où se positionner pour poser une question ?

### En défense ou en partie civile : quelle préparation, quelle attitude, comment intervenir, comment plaider ?

- Existe-t-il des spécificités du procès criminel ?
- Comment se préparer et préparer son client (accusé ou partie civile) face à la Cour, aux jurés, au parquet, aux confrères, voire à la presse et au public ?
- Tout n'est-il qu'oralité ? Écrire ou ne pas écrire ?

### Le Regard de la Presse

- Quelle est la place du journaliste dans le procès pénal ?
- Quels rapports, quelle distance et quel regard sur les acteurs du procès ?
- Écrire et plaider, est-ce différent ? Le journaliste ne rêve-t-il jamais de poser le crayon et de se lever ?

Questions de la salle

17H00 Café de fin de formation



### Programme et inscription :

<https://lext.so/ZYaKIA>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) : le vendredi 13 juin à 12H

**Tarif :** 450 € HT (510 € TTC)

**Tarif Jeunes professionnels -15%** sur présentation d'un justificatif de statut (dans les 5 premières années suivant la prestation de serment pour les avocats) : 382,5€ HT (459€ TTC)

### Relation clients :

relationclients@lextenso.fr  
Tél. : 01 40 93 40 40

